



ALTYOR

Politique

Environnement
Volet Produit

Cette politique environnementale formalise l'engagement d'Altyor à réduire l'empreinte environnementale des produits que l'entreprise conçoit et fabrique pour ses clients.

Dans cet objectif, Altyor a créé une démarche appelée Design for Tomorrow en 2020 qui rassemble les briques d'expertise en éco-conception et qui vise à augmenter l'éco-responsabilité des produits qu'Altyor met sur le marché.

1. NOS ENGAGEMENTS

Altyor a formalisé 4 leviers d'engagements pour réduire l'impact environnemental des produits :

- **Concevoir des produits durables et réparables** grâce à des choix technologiques éprouvés, une conception intelligente et un processus de qualification robuste
- **Optimiser la consommation d'énergie** en sélectionnant des technologies ou composants correspondant à l'usage du produit et avec une gestion optimisée des modes de fonctionnement et de veille
- **Promouvoir la sobriété produit et packaging** en concevant des produits à impact carbone réduit grâce aux matières et process choisis et à la simplification de l'emballage
- **Organiser la fin de vie des produits** grâce à nos filières d'économie circulaire : la boucle REFURBISHING pour le reconditionnement de produit et la boucle RECYCLING pour la valorisation des matières après le démantèlement de produits

2. NOS OUTILS

L'analyse de cycle de vie

En plus de cette démarche, Altyor possède une expertise dans l'analyse de cycle de vie, lui permettant d'analyser le produit dans son ensemble en fonction d'indicateurs environnementaux.

L'indice Design for Tomorrow

Altyor a également créé son propre indice, appelé Indice DFT qui lui permet d'évaluer le produit selon des critères d'éco-conception et apporter des préconisations à ses clients.

3. REPORTING

Altyor s'engage à surveiller ses performances en matière d'environnement lié au produit et, à cette fin, suit les indicateurs suivants :

- Pourcentage de produits éco-conçus
- Nombre de produits repris (boucle Refurbishing)
- Pourcentage de produits dont l'ACV et l'indice DFT ont été calculés
- Taux global de matières plastiques recyclées dans nos produits

4. COMMENT REMONTER L'INFORMATION ?

En cas de dysfonctionnement, vous pouvez contacter un manager et/ou remonter le point via le formulaire d'alerte qui sera traité dans les plus brefs délais :

<https://altyor.fr/engagements-rse/>

5. PERIMETRE

Cette politique s'applique à toutes les entités du groupe Altyor et toutes les parties prenantes externe du groupe.

6. RESPONSABILITE

Le comité RSE est responsable de la définition de la politique environnement. Le département Design for Tomorrow est en charge de veiller à sa bonne application.

7. COMMUNICATION

Cette politique est communiquée chaque année à tous les employés par les canaux habituels de l'entreprise, y compris les règles internes de l'entreprise et l'intranet de l'entreprise, et est présentée à tous les nouveaux membres du personnel lors de leur intégration. Cette politique est également distribuée aux parties prenantes externes et est disponible sur le site web d'Altyor.

8. CONTACT

Pour plus d'informations, veuillez contacter Bastien Spinella, bspinella@altyor.com ou envoyer un courriel à contact@altyor.com.

9. TABLEAU DE L'HISTORIQUE DES REVISIONS

Cette politique est revue chaque année ou en cas de changement de la politique gouvernementale connexe ou de changements importants dans les activités de l'entreprise.

La présente politique a été approuvée pour la dernière fois le 3 janvier 2023 par Yanis Cottard,

Version de la politique	Description de la modification
A	N/A
B	Ajout des KPI dans la politique